

ANEQ INFORME

Bulletin d'information de l'Association Nationale des étudiants et étudiantes du Québec

Vol. 8, no 6

Novembre 1983

Un emploi convenable ou un revenu décent!

Le document que vous tenez présentement entre vos mains constitue l'amorce de la campagne que l'ANEQ entend mener sur la question de l'emploi. Rappelons que la deuxième partie du XVI^e Congrès statutaire de l'ANEQ, tenue les 3, 4 et 5 juin 1983 au CEGEP de St-Hyacinthe, a décidé que désormais le problème du chômage des jeunes et des étudiants et étudiantes deviendrait une priorité pour l'Association Nationale des Etudiants et des Etudiantes du Québec.

A l'ANEQ, nous croyons fermement que lutter contre le chômage c'est possible et, surtout, nécessaire; nous croyons également que la résolution du chômage chez la jeunesse du Québec passe par l'adoption, par les deux paliers de gouvernement, d'une politique de plein emploi pour l'ensemble de la population.

Pour nous, il ne saurait s'agir de revendiquer les emplois que nos parents détiennent et ainsi se complaire à alimenter le discours démagogique du gouvernement, repris dans certains secteurs du milieu étudiant, à l'effet que les jeunes du Québec et les chômeurs et chômeuses sont les victimes de ceux et celles qui (les privilégiés-ées!) détiennent déjà des jobs. Travailler n'est pas un privilège, c'est un droit. Ceux et celles qui travaillent présentement ne sont nullement coupables de ce que d'autres ne puissent se prévaloir de ce droit fondamental.

C'est plutôt aux gouvernements, fédéral et provincial, qu'il appartient d'adopter les mesures qui élimineront le chômage des jeunes et de l'ensemble de la population. Les mesures que ces deux paliers des pouvoirs publics nous ont proposé jusqu'ici ne nous conviennent pas.

Aussi, les milliers d'étudiants et d'étudiantes membres de l'ANEQ

n'entendent-ils, elles pas se satisfaire des programmes d'emplois de durée



Le cortège de l'ANEQ se dirige vers le Parlement d'Ottawa, à l'occasion de la manifestation du 21 novembre 1981 à laquelle plus de 100,000 personnes ont participé.

éphémère (20 semaines ou moins) ou des propositions de service civil, communautaire ou militaire des gouvernements. Nous ne voulons pas être du cheap-labour comme l'on été nos grands-parents.

Pour l'heure, l'ANEQ soumet à l'ensemble de étudiants et des étudiantes du Québec, par le biais de assemblées générales de leurs associations étudiantes, des propositions concrètes pour lutter contre le chômage. Aux associations étudiantes locales à se prononcer. L'ANEQ, quant à elle, a la volonté de tout mettre en oeuvre pour combattre ce fléau social qu'est le chômage. Les gouvernements et les entreprises ont-ils, pour leur part, la volonté politique et l'intérêt à mettre en application nos solutions?

Chômage et emploi des jeunes

Au Québec, sur environ un million de jeunes de 15 à 24 ans, près d'un demi-million sont sans emploi et ce sans compter les quelques 275,000 étudiants et étudiantes de 15 à 29 ans (soit 55% d'entre eux) qui n'ont pas trouvé d'emploi l'été dernier. Parmi ces jeunes sans emploi, à peine le quart (115,000 ou 23%) retiraient des prestations d'assurance-chômage, et quelques 160,000 avaient droit à l'aide sociale, soit la magnifique somme de \$149.00 par mois pour les moins de 30 ans.

Quand on sait que les jeunes représentent depuis longtemps plus de 40% du chômage total (voir tableau page 3) et qu'ils et elles progressent de plus en plus dans les rangs des assistés-ées sociaux, où les jeunes comptent maintenant pour

40% des effectifs, on s'étonne presque qu'il n'y ait pas encore eu d'explosion de révolte comme celles de d'été 1981 en Grande-Bretagne...

Le tableau (page 3) permet de voir que, si le chômage des jeunes a toujours été supérieur à celui des adultes, la situation s'est nettement aggravée au cours des dernières années puisqu'on dépasse le taux de 20% et encore, ce n'est là que le portrait que tracent les chiffres officiels...la réalité est bien pire!

Et si la part des jeunes dans le chômage total semble avoir légèrement baissée (47% en juillet '82; 43% en juillet '83), ce n'est malheureusement pas parce que les jeunes se trouvent des emplois, mais parce que le chômage touche de plus en plus les gens de plus de

25 ans par suite de la montée en flèche des licenciements au cours des derniers temps.

Le seul aspect où les jeunes semblent en meilleure posture que les adultes, c'est au chapitre de la durée de la période de chômage qui apparaît plus brève chez les jeunes. Mais ce n'est qu'un artifice statistique! Il faut en effet se rappeler que les durées d'emploi sont aussi plus courtes chez les jeunes et que, lorsqu'il y a pénurie chronique d'emplois, les jeunes et les femmes ont tendance à se "retirer de la population active", c'est-à-dire à déclarer qu'ils et elles ne sont plus "à la recherche d'un emploi" (y'en a pas!) et donc à ne plus être comptabilisés-ées dans les données de Statistiques Canada!

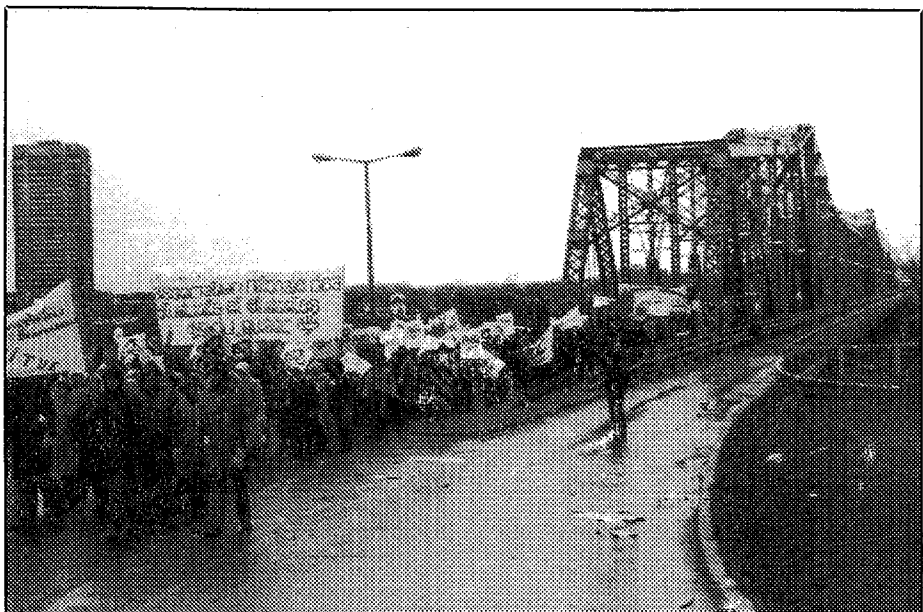
Autre fait qui n'apparaît pas toujours dans les statistiques: le chômage se répartit inégalement selon le niveau de scolarité. Ainsi le taux de chômage des diplômés-ées de niveau secondaire est d'environ 30% alors que pour les diplômés-ées du collégial, il est de 10 à 15% selon le programme. Au niveau universitaire, il est d'environ 10% en général.

Donc, un demi-million de jeunes sans emploi et quelques 275,000 qui n'ont pas trouvé d'emploi d'été pour financer leurs études...soit près de trois quart de million de jeunes sans emploi et souvent sans revenu suffisant pour vivre. Et que nous réserve l'avenir, l'été prochain?

Un document d'"Emploi et Immigra-

tion Canada" (septembre 1983) prévoit que le taux officiel de chômage des jeunes se maintiendra au dessus de 20% jusqu'en 1985, donc que toutes les données de la situation resteront sans doute à peu près inchangées. En effet, même s'il y a reprise économique, ce dont on peut d'ailleurs douter, l'emploi des jeunes traîne toujours la patte derrière celui des adultes et cela prend plusieurs mois (années?) avant que l'amélioration de la situation économique et de l'emploi ne touche les jeunes.

De plus, avec les changements technologiques, il n'est même pas certain que l'amélioration de la situation économique se traduise par une amélioration de celle de l'emploi. En effet, une autre étude du gouvernement fédéral prévoit que, d'ici 1991, les changements technologiques feront disparaître la moitié des emplois du secteur manufacturier, le tiers des emplois de bureau et le quart de ceux du secteur financier...Où donc les jeunes trouveront-ils et elles un emploi?



Au Québec, un demi-million de jeunes sont actuellement sans emploi. Cette situation appelle donc la mobilisation la plus large des étudiants-es pour le droit au travail.

Rejeter les fausses solutions

Jusqu'à présent, les seules solutions qu'ont avancées les politiciens au chômage spécifique des jeunes consistent en divers projets de service civil-communautaire ou encore, carrément le service militaire. L'ANEQ, au même titre que l'ensemble des organisations représentatives de la jeunesse québécoise, s'est toujours opposée à ces prétendues remèdes miracles. Car, non seulement s'agit-il là de projets qui, règle générale, exigent de jeunes qu'ils acceptent d'être sous-payés et de travailler dans des conditions où seraient absentes plus souvent qu'autrement les protections juridiques que les lois offrent

habituellement aux travailleurs-euses, mais encore l'éventuelle mise en branle de tels programmes d'emplois retarderait-elle d'autant l'adoption par les gouvernements de véritables mesures pour lutter contre le chômage.

De ces fausses solutions au chômage des jeunes et des étudiants-es, il en existe aujourd'hui des dizaines dans les tiroirs de l'Etat fédéral et provincial. Il serait trop long d'en dresser la liste ici. Contentons-nous de rappeler que les projets de service civil connus actuellement vont de la colonisation de Sherfferville, où on y ferait l'élevage du lapin et la culture des concombres en serres

abritées, etc, (projet Gilles Baril), à l'édification d'un camp de travail dans le nord de l'Ontario (projet Maltais) pour que ces milliers de jeunes s'y trouvent occupés en faisant du conditionnement physique et en apprenant l'anglais et l'histoire du... Canada en passant par des projets d'implications communautaires où les jeunes sont mis à contribution pour effectuer, soit sur une base bénévole ou encore en ne recevant qu'une ridicule allocation, des tâches et des travaux qui, normalement, devraient justifier la création d'emploi permanents accompagnés de conditions de travail convenables et de salaire décentes.

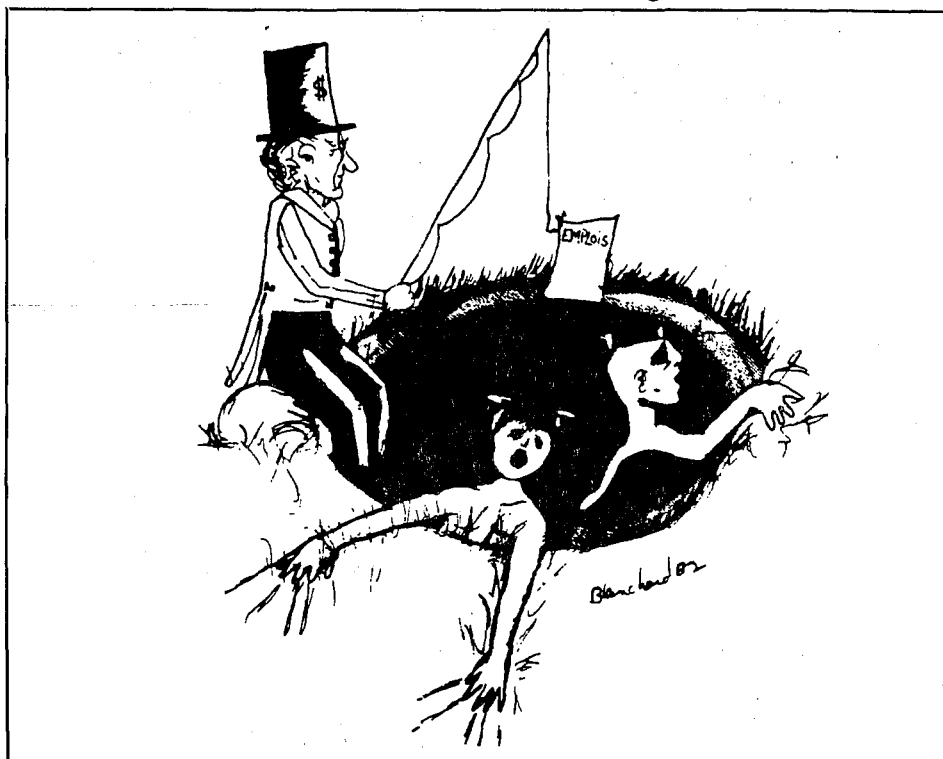
Quelques associations étudiantes et regroupements de jeunes sont mêmes allés jusqu'à concevoir eux-mêmes de tels projets d'implications communautaires, confortant ainsi la tendance de l'Etat de couper dans les services sociaux. Souvent, le seul "salaire" exigé étant, pour les étudiants-es, l'obtention d'une équivalence en crédits scolaires!!!

Imposer nos solutions

Si la crise n'est pas la cause première du chômage plus élevé des jeunes comme groupe et de la discrimination dont nous sommes victimes en emploi, cette situation de crise et de chômage chronique permet certes que la discrimination s'exerce plus facilement, que l'on exclue davantage les jeunes du marché de l'emploi et, lorsque nous avons un emploi, que l'on nous donne les plus bas salaires et les plus mauvaises conditions de travail.

Mais existe-t-il d'autres voies pour sortir de la crise, d'autres voies que celles que nous proposent les gouvernements et qui menacent d'instituer une société "à deux vitesses" (si ce n'est déjà fait) en ne réservant aux jeunes, aux femmes, que les emplois les moins rémunérateurs, les moins intéressants, les moins stables, mais les plus stables pour le patronat? Ou encore tout simplement l'armée!!!

Il existe d'autres réponses à la crise, et notamment à la crise de l'emploi, mais il nous faudra imposer nos solutions si nous voulons éviter la voie néo-libérale (coupures dans les services publics, déréglementation de certains corps de métier, baisse du salaire minimum, etc.) que nous tracent les gouvernements.



PRINCIPALES STATISTIQUES DE L'EMPLOI DES JEUNES (CANADA - QUEBEC)

	1966	1978	1981	juil. 1981	juil. 1982	1966	1975	1978	1979	1980	1981	juil. 1981	juil. 1982	juil. 1983	sept. 1983
	CANADA					QUEBEC									
Taux de chômage global	3.4	8.4	7.6	6.8	11.2	4.1	8.1	10.9	9.6	9.9	10.4	9.1	14.0	12.9	12.6
Taux de chômage des jeunes (15-24 ans)	5.6	14.5	13.3	11.8	19.6	6.9	14.0	18.4	16.4	16.8	17.5	14.5	24.3	20.8	21.0
Durée moyenne du chômage															
total	--	--	15.2	14.6	16.8	--	--	--	16.1	16.9	18.2	17.9	20.6	--	--
jeunes	--	--	16.1	11.7	13.8	--	--	--	14.4	14.9	16.1	14.3	17.4	--	--
Taux d'activité															
total	57.3	62.6	64.7	67.2	66.7	56.0	58.5	59.7	60.1	61.0	61.2	64.1	62.5	63.0	60.7
jeunes	56.2	64.4	67.9	78.4	76.8	--	59.6	--	61.0	62.6	62.5	73.7	70.1	72.1	60.4
Part du chômage des jeunes dans le chômage total	40.6	46.4	45.9	50.5	48.8	40.0	48.4	--	45.1	45.8	43.1	45.8	47.1	42.9	38.2
Part de l'emploi à temps partiel															
tous	9.5	12.2	13.5	10.6	12.0	--	7.1	9.1	9.7	10.2	11.2	8.8	10.2	11.8	12.7
à temps partiel	--	21.6	24.2	14.9	20.3	--	--	--	16.9	18.2	20.7	13.3	18.3	18.9	26.4
Part des jeunes dans l'emploi à temps partiel	--	--	44.0	38.9	42.5	--	43.4	--	42.7	43.4	43.7	41.0	42.6	42.0	43.1
Part des jeunes dans la population active	24.2	26.8	26.2	29.1	27.9	--	28.1	--	26.6	26.4	25.6	28.9	27.2	26.6	22.9
Part des jeunes dans l'emploi total	--	25.0	24.5	27.5	25.2	--	25.8	24.4	24.6	24.3	23.6	2.2	23.9	24.2	20.7

Sources: Revue Internationale d'action communautaire: Jeunes et chômage; no 8/48, p. 34; et Communiqué sur le marché du travail, Emploi et Immigration Canada (région du Québec), plusieurs numéros mensuels.

Nos propositions

Une véritable politique de l'emploi ou de plein emploi pour que tous ceux et celles qui désirent travailler puissent trouver un emploi dans des conditions acceptables et à des salaires décentes.

Et le principal volet de cette politique: **LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL SANS PERTE DE SALAIRE.**

Cela permettrait d'accroître l'emploi des jeunes, ainsi que d'augmenter le temps libre et d'améliorer la qualité de vie au travail des salariés-ées (moins de

postes.

Précisons cependant que l'ANEQ s'oppose à toute politique ou programme d'emploi pour les jeunes qui exigerait la remise en question des acquis de travailleurs et travailleuses plus âgées (ancienneté, protection de l'emploi, etc.).

Outre la réduction du temps de travail, il faudrait maintenir et accroître l'emploi dans les services publics de santé, d'éducation, etc. où les besoins ne manquent pas...

à la défense...si la volonté politique y était, on pourrait le faire.

A l'échelle nationale, il est certain aussi que la conversion de la production militaire à la production civile créerait un très grand nombre d'emplois.

Selon le Bureau of Labour Statistics du gouvernement des USA, en 1980, 1 million \$ créait:

- 76,000 emplois s'il était investi dans le secteur militaire
- 187,000 emplois s'il était investi dans l'éducation
- 139,000 emplois s'il était investi dans le secteur de la santé
- 100,000 emplois s'il était investi dans le bâtiment
- 86,000 emplois s'il était investi dans les services publics et les programmes civils.*

* Cité dans la brochure "Le désarmement" publié à l'occasion de la Journée du désarmement de l'ONU, le 22 octobre 1983

C'est une question de choix politique!

Et si l'Etat ne peut pas, ou plutôt ne veut pas nous fournir un emploi, alors, que l'on nous assure un revenu minimal nécessaire à notre survie. Dans cette perspective, nous réclamons:

- Une amélioration du régime des Prêts et Bourses et l'abolition de la contribution minimale de l'étudiant-e pour ceux et celles qui n'ont pas trouvé d'emploi d'été
- La parité de l'aide sociale pour les jeunes qui n'ont actuellement qu'un minable \$149. par mois pour tenter de survivre

Il existe d'autres options que la voie néo-libérale de sortie de crise.....A NOUS DE LES IMPOSER!



stress, d'accidents et de maladies du travail)

MAIS COMMENT?

- Allonger à un mois les vacances payées de tous-tes les travailleurs et les travailleuses, ce qui créera plus d'emplois d'été pour les étudiants et les étudiantes;
- Abaisser l'âge de la retraite et accorder la pré-retraite ou la retraite partielle, avec embauche compensatoire de jeunes;
- Réduire la semaine normale de travail à 35 heures, avec maintien du salaire, pour embaucher plus de jeunes;
- Abolir le temps supplémentaire ou le contrôler et le compenser en temps libre (congé) afin de créer plus d'emplois;
- Accorder aux travailleurs et aux travailleuses des congés sabbatiques et des congés d'éducation ou de formation syndicale, ce qui libère des

Mais COMMENT FINANCER TOUT CELA nous demandera-t-on?

- En canalisant l'épargne québécoise dans le développement économique régional et dans le développement du secteur public d'exploitation des ressources naturelles et de production;
- En modifiant le régime fiscal, en transférant les fonds publics affectés

L'ANEQ INFORME est publié par l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEQ). On peut rejoindre l'ANEQ au 1460, rue Amherst, à Montréal (H2L 3L3). Le numéro de téléphone est le (514) 849-1851.

Tirage: 10,000 exemplaires.

Photocomposition/montage: L'Atelier Centre Ville

Impression: Les Presse Etudiantes du Cégep de Sherbrooke.

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec et à la Bibliothèque Nationale du Canada.